

Informations pour l'entreprise Formatrice et la Commission d'examen «rotative journal»

Durée de l'examen pratique final

L'examen pratique final à une durée maximale de 16 heures. Il n'y a pas de temps supplémentaire accordé. Après le temps imparti le travail, est évalué.

La Commission d'examen donne des indications sur le déroulement de l'examen.

Lors de la convocation, les dernières directives spécifiques sont énoncées.

La commission d'examen prie l'entreprise formatrice de mettre à disposition le matériel et les installations dans un état permettant le bon déroulement de l'examen pratique, aux dates convenues.

Machines et installations

- Equipement du prépresse pour la confection de 8 plaques d'impression (analogiques ou digitales)
- Machine d'impression offset, type rotative journal. Minimum 16 pages plantées, respectivement 32 pages couchées, 4/4 couleurs
- Densitomètre ou autres moyens de mesures

Éléments de contrôle pour la production des formes d'impression (digitales ou analogiques)

Gamme de contrôle pour l'insolation ou copie des plaques

Gamme de contrôle de qualité d'impression utilisée par l'entreprise

Tous les éléments et repères annexes d'une forme d'impression

Modèle d'impression

Les experts déterminent dans le travail prévu les pages ou cahiers de références pour l'examen.

On privilégiera le cahier comportant les plages de mesure. Il peut s'agir que d'une partie du journal tiré.

Si un modèle en 4 couleurs est fourni par un client, sous forme d'annonce, celui-ci sera déterminant.

Dès que le candidat juge que le tirage de référence correspond aux exigences, il le signe et les experts le contresignent (BàT). Les 500 exemplaires qui suivent font partie du tirage à conserver.

Matériel à conserver après l'examen

Chaque candidat doit conserver les plaques et 500 exemplaires du tirage de référence, jusqu'à la fin du délai de recours. Après ce délai, tout ce matériel doit être détruit.

Le BàT signé sera conservé par les experts.

Documents des experts pour l'évaluation

A la fin de l'examen, les experts doivent retourner à la commission d'examen le matériel suivant:

Un carnet d'évaluation complètement rempli avec la signature du candidat et des experts.

Une esquisse d'imposition

Une feuille imprimée comme bon à tirer du recto et verso signée par le candidat (BàT)

10 cahiers imprimés recto-verso utilisées par les experts pour l'évaluation de la qualité du travail (sortis des 500 exemplaires de référence).